# 

* Date : 14-05-2021
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2021818389
* Author :

Justice de paix du canton de Molenbeek-Saint-Jean
Désignation
Justice de paix du canton de Molenbeek-Saint-Jean
Par ordonnance du 27 avril 2021, le Juge de Paix du canton de Molenbeek-Saint-Jean a adapté les mesures de protection existantes aux dispositions de la loi du 17 mars 2013 réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine.
Madame Sonia CABO, née à Ixelles le 15 novembre 1970, domiciliée à 1080 Molenbeek-Saint-Jean, rue Jules Vieujant 33/B1, personne protégée, a été placée sous un régime de représentation.
Maître Sandrine VALVEKENS, avocate, dont le cabinet est établi à 1050 Ixelles, Rue de Livourne 45, a été désignée en qualité d'administrateur des biens de la personne protégée susdite.
Le greffier, Peter Dhondt.
Les données à caractère personnel reprises dans cette publication ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celle de porter la décision à la connaissance des personnes tierces.